

ASSURANCE VIE / ASSURANCE DE BIENS

## La France Mutualiste lance simultanément 2 offres attractives

Paris, le 4 octobre 2019 – Reconnue pour ses contrats d'assurance vie, notamment son produit phare tout public Actépargne2, La France Mutualiste a élargi son activité en 2018 en distribuant, via sa filiale Média Courtage, des contrats d'assurance auto, habitation, santé, prévoyance, et emprunteur\*. Pour la première fois, elle lance simultanément des offres dans les 2 activités, afin de faciliter la découverte de ses nouveautés.

### Découverte de la gestion profilée avec bonus en assurance vie

Jusqu'au 15 décembre, La France Mutualiste offre, sous conditions **(1)**, 0% de frais sur le premier versement pour toute nouvelle souscription d'un **Actépargne2 en gestion profilée**. La gestion profilée est une solution « clés en main » permettant aux adhérents d'optimiser leur épargne sans avoir à gérer activement leur contrat. Selon leur profil d'épargnant, le conseiller les orientera vers un Profil Prudent (75% de fonds en euros, 25% d'unités de compte), un Profil Equilibre (50% de fonds en euros, 50% d'unités de compte, ou un Profil Dynamique (25% de fonds en euros, 75% d'unités de compte).



Rappelons que la mutuelle a retenu une dizaine d'unités de compte (au capital non garanti), sélectionnées pour leur complémentarité. A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, l'arbitrage automatique effectué gratuitement par La France Mutualiste – visant à répartir l'épargne selon la grille d'allocation prédéfini du profil - se fera non plus une

fois mais deux fois par an.

Enfin, les adhérents souscrivant à cette offre bénéficieront d'une majoration (sous conditions) du taux de rendement. En 2018, ce taux de 2.01%\*\* a pu être majoré jusqu'à 2.51%\*\* pour les adhérents ayant au moins 50% d'épargne investi en unités de compte au 31 décembre 2018.

### Découverte de l'assurance auto, habitation, santé\*

Jusqu'au 31 décembre 2019, La France Mutualiste offre, sous conditions **(2)**, 1 mois pour toute souscription à



un contrat **d'assurance auto, habitation ou santé**. Ces contrats peuvent être souscrits directement en ligne via le site [lafrancemutualiste.fr](http://lafrancemutualiste.fr). Une simulation de tarifs est proposée en quelques clics et, à l'issue de sa souscription, l'assuré a la possibilité de recevoir son attestation d'assurance en quelques minutes sur son adresse mail. Des conseillers restent joignables au téléphone, par tchat et même par visioconférence, pour répondre aux questions et accompagner l'assuré tout au long de son parcours de souscription. (2)

\* Les assurances auto, habitation, santé, prévoyance et emprunteur sont distribuées par sa filiale Média Courtage, courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur [oris.fr](http://oris.fr) (RCS 524 259 975 Brest) – SIRET n°524 259 975 00026, rue Jean Fourastié – CS 80003 – 29480 Le Relecq

Kerthou. La France Mutualiste n'est pas l'assureur.

\*\* Rendement du fonds en euros en 2018 brut de prélèvements fiscaux et sociaux et net de frais de gestion du contrat. Hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

CONTACTS PRESSE :

LCK – Dorothée Auphan – tel : 06 22 27 63 88 – [d.auphan@l-c-k.fr](mailto:d.auphan@l-c-k.fr)

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – [m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr](mailto:m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr)

**(1) Offre spéciale Actépargne 2**

**0% de frais sur le 1<sup>er</sup> versement pour toute nouvelle souscription d'un contrat Actépargne2 en gestion profilée (hors profil sécuritaire).**

*Valable jusqu'au 15 décembre 2019. Non cumulable avec toute offre en cours (parrainage notamment – pas de seuil ou de plafond de versement)*

Pour toute souscription d'un contrat d'assurance-vie multisupport **Actépargne2** conclue aux conditions ci-après, les frais sur versement prévus au règlement mutualiste ne sont pas appliqués sur le versement initial réalisé entre le 09/09/2019 et le 15/12/2019 inclus (cachet de la poste faisant foi). Sous réserve du respect du montant minimum de versement prévu au contrat, **le versement initial doit être investi dans le cadre de l'un des 3 profils de gestion suivants : « prudent », « équilibre » ou « dynamique ».** Selon le profil, un investissement en unités de compte à hauteur de 25% à 75% du versement est requis. La valeur des unités de compte n'est pas garantie, est sujette aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse et comporte un risque de perte en capital. L'offre est non cumulable avec toute offre en cours et pourra être interrompue par La France Mutualiste à tout moment. Au terme de l'offre, les frais sur versement de 2,10% au maximum indiqués au sein du règlement mutualiste du contrat Actépargne2 s'appliqueront. La France Mutualiste se réserve le droit de déduire de l'épargne acquise sur le contrat le montant des frais sur versement non prélevés dans le cadre de la présente offre si l'adhérent venait à désactiver la gestion profilée au cours de la 1<sup>ère</sup> année du contrat.

**(2) Offre spéciale assurance auto, habitation ou santé**

**1 mois offert pour toute souscription d'un nouveau contrat auto, habitation ou santé.**

*Valable jusqu'au 31 décembre 2019 - Exclusivement sur la première année d'assurance*

Remboursement d'un montant égal à 1 mois de cotisation d'assurance santé et/ou habitation et/ou auto. Offre valable pour toute adhésion à un contrat d'assurance santé et/ou habitation et/ou auto souscrit entre le 9 septembre 2019 et le 31 décembre 2019, et valable une fois par contrat. Le remboursement sera effectif au plus tard au cours du 11<sup>ème</sup> mois suivant la prise d'effet du contrat, sous réserve que le contrat soit toujours en vigueur et que l'adhérent soit à jour du paiement de ses cotisations ».

**A PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE**

Conseil en assurance mutualiste, le groupe La France Mutualiste offre une protection complète aux particuliers : épargne retraite, dont la Retraite Mutualiste du Combattant, mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personne (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 300 000 adhérents-clients, 330 000 contrats gérés, 440 salariés, 290 bénévoles, 62 agences, 9 milliards d'euros d'actifs dont 16% en immobilier.

Créée en 1891 dans un objectif de mutualisation de l'épargne de ses adhérents, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à s'engager particulièrement pour les personnes les plus fragiles, soit à travers son fonds social et d'entraide, soit par des actions de mécénat.

**CONTACTS PRESSE :**

LCK – Dorothée Auphan – tel : 06 22 27 63 88 – d.auphan@l-c-k.fr

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr